



U

RS

LUKE
CHARRYN

Luke Charryn

Ours

© Luke Charryn, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-0031-0

Image générée par Librinova avec l'aide de l'Intelligence Artificielle

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Mes remerciements à celles et ceux qui ont bien voulu relire cet ouvrage avant envoi à l'éditeur. Leurs corrections et leurs conseils avisés auront permis de polir un livre à l'état brut.

Certains d'entre eux avaient déjà affronté ma prose dans le roman précédent « La Mort en Héritage ».

Il s'agit de Béatrice, Céline, Denis, Dominique, Jean-Paul, Marie-Noëlle, Pierrette et Sylvie

AVERTISSEMENT

(Sans frais puisque cette page supplémentaire n'affecte pas le prix du livre)

Je souhaite prévenir certaines critiques que je sens poindre à l'horizon des opinions de mes potentiels lecteurs.

Il ne s'agit pas ici d'un ouvrage anthropologique. Si je situe une partie de l'action de ce livre en pays same, je n'ai aucunement la prétention de délivrer des informations scientifiques sur cette communauté. Je présente donc mes plus humbles excuses si au hasard des pages que vous allez parcourir, quelques erreurs se sont glissées dans les descriptions relatives à ce peuple.

Il ne s'agit pas non plus d'un ouvrage militant de la cause de ces gens que nous appelons Lapons. Ils restent les plus pertinents pour défendre leurs intérêts et n'ont aucunement besoin de moi pour jouer les ambassadeurs (auprès de qui d'ailleurs ?)

Des esprits chagrins pourraient également s'offusquer que j'attribue à certaines personnes issues de ce peuple des sentiments ou des actes que la morale ou la loi réprouvent. J'en entends même crier au racisme. C'est tout le contraire. La proportion de gens biens et de gens mal intentionnés (y compris ceux qui passent d'une catégorie à l'autre) est la même que dans n'importe quelle communauté. C'est prétendre le contraire qui serait du racisme.

Si je vous livre ici ces quelques réflexions, c'est que plusieurs lecteurs de mon bouquin précédent (*La Mort en Héritage*) ont estimé que les femmes avaient le mauvais rôle et m'ont taxé de sexisme. Je leur ai fait remarquer que tous les personnages avaient une face sombre et que si certaines femmes montraient un comportement pour le moins trouble, les hommes de leur entourage brillaient par leur bêtise ou leur lâcheté.

J'arrêterai là cette mise au point. Je me suis déjà fâché avec les anthropologues, les militants et les féministes, je voudrais quand même conserver quelques lecteurs.

Ah si, une dernière précision : les astérisques parsemés çà et là dans le texte renvoient au premier tome des aventures de Robert Numas, intitulé *La Mort en Héritage*, publié aux Editions Estélas, et les ¹ après un mot renvoient au lexique à la fin du livre.

Liste des personnages

À Bourg-en-Bresse

Robert Numas : 50 ans, détective

Adèle Makosa : la quarantaine, sa compagne, franco-gabonaise

Adeline : sa fille, 22 ans, étudiante en archéologie

Estelle Dubois : la quarantaine, inspecteur de police

Paul Becker : la cinquantaine, son adjoint

Sandrine Borde : la quarantaine, amie d'Adèle

Jonathan Capa : la trentaine, policier informateur de Robert

En Finlande

Jusse Leppänen : la quarantaine, éleveur de rennes et de chiens de traîneau, sami

Lucie : la quarantaine, sa femme, éleveuse de rennes et de chiens de traîneau, d'origine québécoise

Lucas Touati : une vingtaine d'années, leur assistant sur l'exploitation

Merja Leppänen : la quarantaine, sœur de Jusse vit à Oulu

Susi Leppänen : sœur aînée de Jusse et de Merja, n'a pas de relations avec sa famille

Sari Leppänen : mère de Merja, Susi et Jusse

Aux Seychelles :

Lynette : la trentaine, professeur à Praslin, sœur de Lucie

Peter Payet : la trentaine, son compagnon seychellois

Jérémy et Lydie Lambert : autour de 25 ans, couple de touristes belges jeunes mariés

Flashback :

Björn Larsson : Suédois de la communauté same

Matthe Nilsen : Norvégien de la communauté same

1 – Prologue

La pleine lune caressait la canopée. Le sentier courait entre les frênes et les érables dont les jeunes feuilles laissaient filtrer une lueur rassurante. L'homme avançait d'un pas chancelant. Il faisait frais. La nature venait à peine de renaître après de longs mois d'engourdissement. Ce début de printemps ne suffisait pourtant pas à réjouir le cœur du promeneur égaré. Combien d'heures avait-il marché ? Une, deux ? L'alcool lui avait-il fait perdre la notion du temps ? Comment retournerait-il sur ses pas ? Quelle était cette présence qu'il ressentait sans qu'aucun de ses capteurs n'eût perçu quoi que ce soit ?

La nécessité d'uriner le sortit momentanément de son début d'angoisse. Trouver la fermeture Eclair de son pantalon n'était pas une mince affaire dans son état. Tout occupé à dégager une ouverture pour satisfaire son besoin, il n'entendit pas la bête approcher en grognant. Tout à coup, l'équivalent d'une pelle mécanique s'abattit sur ses épaules et le projeta en avant. Pris de panique, il se retourna et se retrouva nez à nez, ou museau à museau, avec un ours qui paraissait énorme. L'animal, d'abord surpris par la volte-face de sa victime, décida finalement de porter le coup de grâce. Il planta ses énormes griffes tranchantes dans la poitrine de l'homme qui n'eut même pas le temps d'émettre un râle et commença à se vider de son sang.

« Je vais donc mourir ici, sur cette terre étrangère ? Va-t-on me retrouver ainsi, la braguette ouverte ? Qu'est-ce que le plantigrade va laisser de mon corps ? Subsistera-t-il seulement quelques os ? Maman, j'ai peur ». L'ours, voyant que sa victime était inerte, la considéra comme morte. Elle ne représentait plus une menace pour son territoire et sa progéniture. Il décida donc de l'abandonner et s'enfonça dans la forêt, à la recherche d'une proie plus goûteuse pour se requinquer après une si longue hibernation.

2 – Revermont – Ain – France

Jeudi 30 juin 2022

Robert Numas, détective privé à Bourg-en-Bresse, entamait son jogging quotidien avant de débiter sa journée de travail. Il affectionnait ce dégrassement à la fraîche dans la forêt de la Rousse, au creux de la vallée du Suran, à cinq kilomètres du village où il occupait une maison avec sa compagne, Adèle. En quelques années, sa situation matrimoniale et patrimoniale s'était considérablement améliorée. Divorcé de Claire, il avait retrouvé le grand amour lors d'une enquête au Gabon*.

Adèle vivait désormais avec lui depuis près de cinq ans. La même enquête l'avait conduit à faire la lumière sur une sombre histoire de succession parsemée de meurtres en famille. Deux enfants avaient finalement hérité d'une fortune. L'aîné, à qui l'on avait raconté le rôle joué par Robert dans la préservation de ses droits, décida, le jour de ses dix-huit ans, de léguer au détective une somme de dix millions d'euros. Cet argent tombé du ciel mettait le couple à l'abri du besoin et permit à Robert de devenir très sélectif sur les affaires qui lui étaient proposées. Il avait aussi acquis une petite notoriété régionale dans les milieux d'affaires et se voyait confier des dossiers intéressants et rémunérateurs. Adèle quant à elle, avait trouvé là l'opportunité d'ouvrir une galerie d'art à Bourg-en-Bresse, où elle accueillait des artistes peintres ou photographes dans un ancien hôtel particulier de la vieille ville.

Elle privilégiait tout ce qui avait un rapport avec l'Afrique, non par nostalgie mais persuadée que sa position lui donnait des responsabilités envers son continent d'origine. Le couple faisait désormais partie de la vie mondaine de la cité, même s'il n'en goûtait que partiellement les contraintes. On les apercevait souvent au Gaulois, la brasserie de l'avenue Alsace-Lorraine où l'on voit et où l'on aime être vu. Comme on y mange bien, Robert y emmenait souvent sa compagne pour des moments à deux.

Ils s'étaient offert une belle maison à Corent, dans le Revermont, cette chaîne jurassienne de moyenne montagne sur la rive droite de la rivière d'Ain. Le chalet de style savoyard dominait la vallée de ce cours d'eau à hauteur d'un coude que sa forme caractéristique avait fait dénommer « chapeau de gendarme ». La vue s'étendait sur le Bugey et par temps clair sur les Alpes. On pouvait même apercevoir le Mont Blanc quand le ciel s'était débarrassé de toute trace d'humidité. Adèle avait eu le coup de cœur, comme disent les agents immobiliers, pour ce site magnifique sans être écrasant, et qui présentait

l'avantage de se situer à une demi-heure de Bourg-en-Bresse où le couple avait l'essentiel de ses activités.

Le casque sur les oreilles diffusant en boucle le dernier album de Messaline, Robert se sentait particulièrement en forme ce matin-là. Il respirait à pleins poumons un air vivifiant en pensant à sa nuit avec Adèle. Ses vieux démons libertins l'avaient quitté et c'est un homme comblé qui arpentait les sentiers au petit trot, tout comme les cavaliers qu'il croisait fréquemment. Les chênes centenaires, aux troncs immenses, procuraient une ombre bienfaisante sans gêner le passage des montures. Il salua de la main quelques cavaliers qu'il reconnaissait à force de les rencontrer sur ces chemins forestiers.

Il termina son parcours de cinq kilomètres, comme à son habitude, dans un secteur moins fréquenté où il garait généralement sa voiture. Robert s'était récemment offert un modèle plus récent que sa Montréal tout en restant fidèle à sa passion pour les Alfa Roméo : une Giulia Competizione de 280cv dont il ne pouvait exploiter le potentiel en France. Ses moyens le lui permettant aujourd'hui, il lui arrivait d'aller séjourner en Allemagne, juste pour voir l'aiguille du compteur dépasser les 200 km/h. Adèle, qui ne partageait pas cette obsession de la vitesse et des moteurs rugissants, profitait de ces intermèdes pour visiter des musées ou des galeries dans toute l'Europe, avec quelques amies. Chacun gardant ses espaces de liberté, leur union était harmonieuse. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, pensait Robert. Pourvu que ça dure, comme l'aurait dit Laetitia¹.

En rejoignant son véhicule, Robert perçut le son des sabots d'un cheval qui semblait se rapprocher rapidement. Il se retourna et aperçut au loin un cavalier lancé au galop. Il se dit qu'il risquait de renverser quelqu'un en menant son cheval aussi vite dans ces passages étroits. Il ouvrit son coffre pour y prendre de l'eau dans une glacière, s'étira et porta la bouteille à sa bouche.

3 – Ile Praslin – Seychelles

Jeudi 30 juin 2022

Lever du soleil sur la plage. Les eaux de l'Océan Indien étaient particulièrement calmes et transparentes. Un moment rêvé pour s'équiper de masque et tuba et nager à la découverte de cet aquarium en pleine mer. Lynette se dit qu'avec un peu de chance, elle pourrait nager aux côtés d'une raie manta ou d'une tortue marine, cerise sur le gâteau d'un instant privilégié dans un paradis exotique.

Avant d'entrer dans l'eau, elle observa les environs. Une jeune femme blonde de trente ans, tout juste vêtue d'un maillot deux pièces ne dissimulant presque rien de son corps sculpté et bronzé, arpentant une plage déserte, pouvait attirer des personnes mal intentionnées. Elle ne ressentait pourtant pas cette boule au ventre d'habitude. Elle se rendait sur ce bord de mer presque tous les matins avant de rejoindre ses élèves mais c'était la première fois qu'elle percevait une présence hostile, sans que rien ne lui permette d'expliquer cette impression.

Elle refusa de se laisser gagner par la panique et son esprit cartésien tenta de prendre le dessus sur son intuition. Elle se jeta à l'eau et entama l'exploration de ce grand bocal tropical.